

**DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2021/1036 DE LA COMMISSION****du 22 juin 2021****modifiant la décision d'exécution (UE) 2018/1113 en ce qui concerne le titulaire de l'autorisation et son représentant dans l'Union pour la mise sur le marché des produits fabriqués à partir de la betterave sucrière génétiquement modifiée H7-1***[notifiée sous le numéro C(2021) 4325]***(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)****(Les textes en langues allemande et néerlandaise sont les seuls faisant foi.)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil du 22 septembre 2003 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés <sup>(1)</sup>, et notamment son article 9, paragraphe 2, et son article 21, paragraphe 2,

considérant ce qui suit:

- (1) Bayer Agriculture BVBA, établie en Belgique, est le représentant dans l'Union de Monsanto Company, établie aux États-Unis, pour ce qui concerne l'autorisation de mise sur le marché des produits fabriqués à partir de la betterave sucrière génétiquement modifiée H7-1, en application de la décision d'exécution (UE) 2018/1113 de la Commission <sup>(2)</sup>. KWS SAAT SE, établie en Allemagne, est le titulaire de l'autorisation pour la betterave génétiquement modifiée H7-1 autorisée par ladite décision d'exécution.
- (2) Par lettre du 28 juillet 2020, Bayer Agriculture BVBA a informé la Commission qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2020, elle modifiait sa forme juridique et changeait sa raison sociale en «Bayer Agriculture BV».
- (3) Par lettre du 28 juillet 2020, Bayer Agriculture BVBA a informé la Commission qu'à compter du 1<sup>er</sup> août 2020, Monsanto Company modifiait sa forme juridique et changeait sa dénomination sociale en «Bayer CropScience LP».
- (4) Les modifications demandées sont de nature purement administrative et ne requièrent donc pas de nouvelle évaluation des produits concernés.
- (5) Par lettre du 10 août 2020, la Commission a informé KWS SAAT SE des modifications demandées. Par lettre du 9 décembre 2020, KWS SAAT SE a informé la Commission qu'elle approuvait les modifications proposées.
- (6) Il convient donc de modifier en conséquence la décision d'exécution (UE) 2018/1113.
- (7) Les mesures prévues par la présente décision sont conformes à l'avis du comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

*Article premier***Modifications de la décision d'exécution (UE) 2018/1113**

La décision d'exécution (UE) 2018/1113 est modifiée comme suit:

<sup>(1)</sup> JO L 268 du 18.10.2003, p. 1.

<sup>(2)</sup> Décision d'exécution (UE) 2018/1113 de la Commission du 3 août 2018 renouvelant l'autorisation de mise sur le marché de denrées alimentaires et d'aliments pour animaux produits à partir de la betterave sucrière génétiquement modifiée H7-1 (KM-ØØH71-4), en application du règlement (CE) n° 1829/2003 du Parlement européen et du Conseil (JO L 203 du 10.8.2018, p. 32).

- 1) À l'article 6, paragraphe 1, le point b) est remplacé par le texte suivant:
  - «b) Bayer CropScience LP, représentée dans l'Union par Bayer Agriculture BV,».
- 2) À l'article 8, le point b) est remplacé par le texte suivant:
  - «b) Bayer CropScience LP, 800 N. Lindbergh Boulevard, Saint Louis, Missouri 63167, États-Unis d'Amérique, représentée dans l'Union par Bayer Agriculture BV, Scheldelaan 460, 2040 Anvers, Belgique.»
- 3) Le point a) de l'annexe est remplacé par le texte suivant:
  - «a) Demandeurs et titulaires de l'autorisation:  
Nom: KWS SAAT SE  
Adresse: Grimsehlstrasse 31, 37574 Einbeck, Allemagne  
et  
Nom: Bayer CropScience LP  
Adresse: 800 N. Lindbergh Boulevard, Saint Louis, Missouri 63167, États-Unis d'Amérique  
représentée dans l'Union par Bayer Agriculture BV, Scheldelaan 460, 2040 Anvers, Belgique.»

#### *Article 2*

#### **Destinataires**

Sont destinataires de la présente décision:

- a) KWS SAAT SE, Grimsehlstrasse 31, 37574 Einbeck, Allemagne, et
- b) Bayer CropScience LP, 800 N. Lindbergh Boulevard, Saint Louis, Missouri 63167, États-Unis d'Amérique, représentée dans l'Union par Bayer Agriculture BV, Scheldelaan 460, 2040 Anvers, Belgique.

Fait à Bruxelles, le 22 juin 2021.

*Par la Commission*  
Stella KYRIAKIDES  
*Membre de la Commission*

---